



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



L'essentiel de la semaine

De la pluie est annoncée jusqu'au début de la semaine prochaine. Les températures restent douces pour la saison.

Poireau : conditions actuelles favorables à la rouille.

Chou : conditions favorables aux maladies de feuillage.

Céleri, persil, carotte : des captures de mouche de la carotte sont toujours enregistrées sur certains secteurs. Septoriose à surveiller sur céleri.

SOMMAIRE :

POIREAU	1
CHOU - NAVET	2
CAROTTE - CELERI - PERSIL	2

POIREAU :

Suivi : Mont Saint Michel : 4 parcelles,

Créances : 5 parcelles,

Surtainville : 4 parcelles dont 1 en AB,

Val de Saire : 2 parcelles.

Thrips :

Relevé des pièges :

Les captures sont faibles et les pièges sont retirés progressivement des parcelles.

Observations dans les parcelles :

La présence d'eau dans les futs a limité l'observation des thrips. Dans les parcelles qui ont pu être observées, la présence de thrips est notée sur 1 à 2% des plants.

Evolution du risque :

Les averses annoncées et les températures inférieures à 13°C seront défavorables aux thrips encore présents.

Rouille :

Cette maladie est présente dans certains secteurs :

- Créances : présence faible avec 1% de plants atteints dans 2 parcelles.
- Val de Saire : des pustules sont observées sur 6% des plants d'une parcelle.

Evolution du risque :

Evolution à surveiller en fonction de la sensibilité variétale car les conditions actuellement douces et humides sont favorables à son développement.

Mildiou :

La présence de cette maladie est notée dans 3 parcelles du secteur de Surtainville sur 2 à 4% des plants et dans le Val de Saire dans une parcelle sur 2% des plants.

Aucune tache n'a été observée sur Créances et au Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Les symptômes de cette maladie apparaissent lorsque des périodes douces et humides succèdent à des périodes plus froides. Les contaminations sont réalisées par les éclaboussures sur le feuillage lors des fortes pluies. Surveillez vos parcelles.

Alternaria :

Quelques nouvelles taches d'alternaria sont observées dans les parcelles du secteur de Créances, sur 5% des plants en moyenne. Dans le Val de Saire et à Surtainville, la présence de cette maladie est notée dans toutes les parcelles observées, sur 16 à 60% des plants.

Evolution du risque :

Le risque de nouvelles taches devrait diminuer car les contaminations sont stoppées par des températures inférieures à 13°C.

CHOU - NAVET :

Suivi : Val de Saire : 7 parcelles de chou,

Surtainville : 1 parcelle de chou en AB et 1 parcelle de navet.

Mouche du chou :

Des dégâts de mouche de chou sont notés sur 4% des plants de la parcelle de navet en cours de récolte. Une capture est enregistrée dans une parcelle de chou du Val de Saire.

Evolution du risque :

La baisse de la photopériode et des températures ralentit l'activité de ce ravageur.

Maladies :

Les conditions douces et humides actuelles sont favorables au développement des maladies.

Dans le Val de Saire, de la rouille blanche est observée dans 2 parcelles de chou sur 4% des plants, du sclérotinia dans une parcelle (16% des plants), et de l'alternaria sur 4 à 6% des plants.

A Surtainville, de l'alternaria et de la rouille blanche sont observées dans une parcelle, sur 20% des plants.

Evolution du risque :

La plupart de ces maladies se développent en conditions humides. A surveiller avec la pluie annoncée pour ces prochains jours.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi : Mont Saint Michel : 2 parcelles de céleri-rave, stade grossissement à récolte, 4 parcelles de carotte, stade grossissement à récolte.

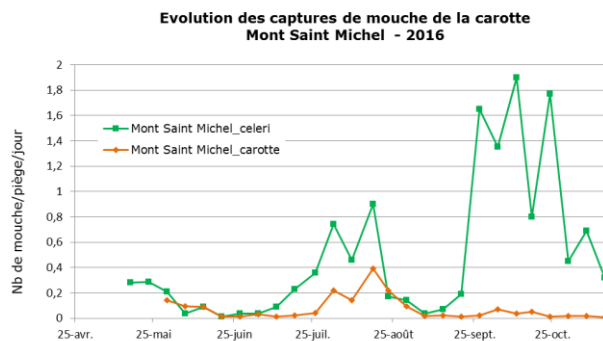
Créances : 5 parcelles de carotte, stade : grossissement à récolte.

Val de Saire : 4 parcelles de carotte, 1 parcelle de persil et 1 parcelle de céleri.

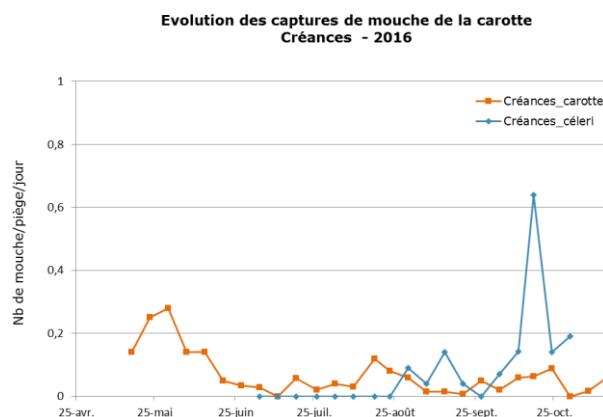
Surtainville : 5 parcelles de carotte, 1 parcelle de céleri.

Mouche de la carotte :

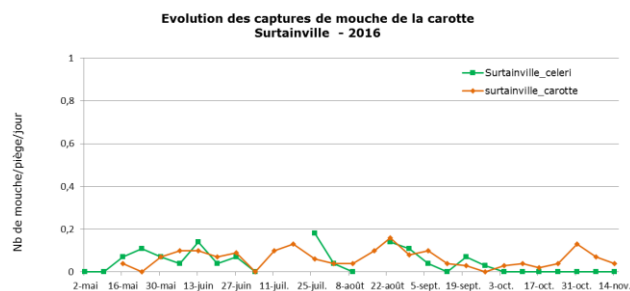
Au Mont Saint Michel, les captures sont en recul dans les parcelles de céleri et elles restent quasi nulles dans les parcelles de carottes.



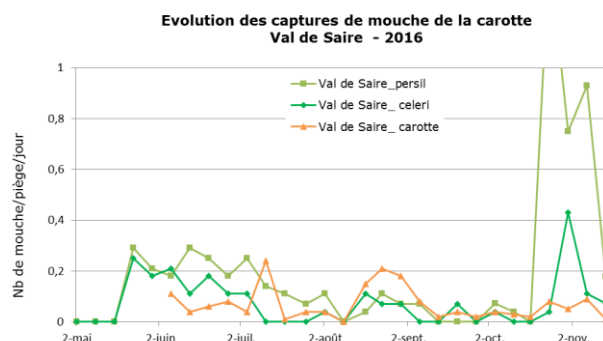
Sur la zone de Créances, le suivi sur céleri est terminé. Dans les parcelles de carottes, les captures se poursuivent.



A Surtainville, le nombre de captures est toujours en recul dans les parcelles de carottes et reste nul en céleri.



Dans le Val de Saire, les captures sont en recul dans les parcelles de persil, céleri et de carottes.



Evolution du risque :

Le 3ème vol est toujours en cours dans plusieurs secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Sclérotinia :

Cette maladie est toujours présente dans le Val de Saire et à Surtainville dans des parcelles de carotte, sur 2 à 4% des plants.

Evolution du risque :

Cette maladie peut se développer en cas de sol humide et d'hiver doux. Il faut éviter les précédents à risque tels que le céleri, le chou, ou encore la laitue. Evolution à suivre.

Septoriose :

Cette maladie est observée sur 40% des plants de la parcelle de céleri du Val de Saire, et sur 60% des plants de la parcelle de céleri située à Surtainville

Evolution du risque :

La présence d'eau et les températures assez douces, peuvent encore permettre la germination des spores. Evolution à suivre.

Prochain bulletin le 29 Novembre.